

DEMANDES D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 17 février 2016, à compter de 9 h,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade CentrepoinTE

Dossier n^{os} : D08-01-15/B-00489 et D08-01-15/B-00490
Propriétaire(s) : Sarah Sinclair
Emplacement : 12A, 12B et 12C, promenade Meadowland
Quartier : 6 – Stittsville
Description officielle : lot 46, plan enregistré 635
Zonage : R1D
Règlement : 2008-250

OBJET DES DEMANDES :

La propriétaire souhaite lotir son bien-fonds en trois parcelles distinctes. Il est proposé de construire trois maisons individuelles isolées de plain-pied, une sur chacune des parcelles. La maison et les remises seront démolies.

AUTORISATION REQUISE :

Pour aller de l'avant, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue de cessions. La propriété est représentée par les parties 1, 2 et 3 du plan 4R qui accompagne les demandes. Les parcelles séparées sont décrites ci-après :

Demande	Façade	Profondeur	Superficie	Partie	Adresse municipale
B-00489	18,37 m	30,47 m	547,5 m ²	1	12C Meadowland
B-00490	15,15 m	30,47 m	461,5 m ²	2	12B Meadowland

Le terrain conservé, représenté par la partie 3 du plan 4R préliminaire, aura une façade de 15,24 mètres sur la promenade Meadowland sur une profondeur de 30,44 mètres. Sa superficie sera de 464,5 mètres carrés. Ce bien-fonds sera situé au 12A, promenade Meadowland.

Les parcelles proposées ne seront pas conformes aux exigences du Règlement de zonage. Par conséquent, des demandes de dérogations mineures (D08-02-15/A-00422 à D08-02-15/A-00424) ont été présentées et seront étudiées en même temps que les présentes.